

Public et prérequis

- Tous publics répondant aux conditions suivantes :
 - 15 ans minimum
 - Etre titulaire de l'ASSR2 ou l'ASR

Durée

- 20 heures (minimum légal obligatoire) définie après l'évaluation de départ
- 2 heures de rendez-vous préalables avec accompagnateur
- 2 rendez-vous pédagogiques d'une durée de 3h00 (2 heures en salle et 1h en conduite avec l'accompagnateur)

Horaires : de 8h00 à 20h00 en fonction des disponibilités de chacun

Formation discontinuée par séquences d'une ou deux heures.

Modalités de la formation

- Présentiel
- Distanciel possible pour la partie théorique (option)

Moyens et méthodes pédagogiques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage dématérialisés
- Livre de code

Profil des formateurs

- Titulaire d'un BEPECASER, TP ECSR ou équivalent
- Autorisation d'enseigner en cours de validité
- Permis de conduire de la catégorie concernée (à jour)

Accessibilité aux personnes handicapées

- Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Tarifs

- Prix public : 1297,00 € TTC
- Evaluation de départ : 45,00 € TTC
- Redevance code : 30,00 € TTC

Pour tout renseignement tarifaire, veuillez nous contacter.



Permis de conduire B Formation AAC - code et conduite

Objectifs généraux

- ◆ Etre capable de conduire un véhicule dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises.

Lieu de formation

- ◆ Wormhout (59470) – 47 rue d'Esquelbecq
N°Agrément : E1805900210 en date du 16/04/2018
- ◆ Hazebrouck (59190) – 29 avenue de la Haute Loge
N°Agrément : E1805900430 en date du 03/07/2018
- ◆ Steenvoorde (59114) – 15 rue Neuve
N°Agrément : E1805900190 en date du 16/04/2018

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen (inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)
- ◆ Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- ◆ Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- ◆ Permis de conduire B si réussite à l'examen
- ◆ Niveau : Sans niveau spécifique
- ◆ Code RNCP : Non inscrit
- ◆ Code Certif Info : 54664

Contact

- ◆ Sylvie Bart
Tel : 03.28.62.81.67
mail : hopso@wanadoo.fr
- ◆ Mélanie Beck
Tel : 03.28.40.73.80
mail : contact@hopsomer-flandres.fr



LES ENJEUX DE LA FORMATION PREPARATOIRE AU PERMIS DE CONDUIRE

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

CONTENU DE LA FORMATION

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- dispositions légales en matière de circulation routière
- le conducteur
- la route
- les autres usagers de la route
- réglementation générale et divers
- précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- équipements de sécurité des véhicules
- règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures▪ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir▪ Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire▪ Démarrer et s'arrêter▪ Doser les accélérations et les freinages à diverses allures▪ Utiliser la boîte de vitesses▪ Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire▪ Regarder autour de soi et avertir▪ Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité		MOYENS A PLANIFIER <ul style="list-style-type: none">- Véhicules adaptés à l'enseignement- Fiche de suivie

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	APPREHENDER la route et circuler dans des conditions normales.	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none">▪ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte▪ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation▪ Adapter l'allure aux situations		MOYENS A PLANIFIER <ul style="list-style-type: none">- Véhicules adaptés à l'enseignement



<ul style="list-style-type: none"> ▪ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité ▪ Tourner à droite et à gauche en agglomération ▪ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire ▪ S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau 	- Fiche de suivie
---	-------------------

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les usagers.	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Evaluer et maintenir les distances de sécurité ▪ Croiser, dépasser et être dépassé ▪ Passer des virages et conduire en déclivité ▪ Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie ▪ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide ▪ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense ▪ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites ▪ Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau 		MOYENS A PLANIFIER
		<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules adaptés à l'enseignement - Fiche de suivie

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
4	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique.	Variable en fonction de la progression d'apprentissage du candidat
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Suivre un itinéraire de manière autonome ▪ Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie ▪ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer ▪ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir ▪ Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules ▪ Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence ▪ Pratiquer l'éco conduite 		MOYENS A PLANIFIER
		<ul style="list-style-type: none"> - Véhicules adaptés à l'enseignement - Fiche de suivie

Epreuve théorique de l'examen du permis de conduire : 45 minutes

L'épreuve se passe dans un centre d'examen géré par un opérateur privé, l'école de conduite se charge de la prise de rendez-vous pour l'examen.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM.

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Epreuve pratique de l'examen du permis de conduire : 32 minutes

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement. Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;



- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;
- l'établissement du certificat d'examen du permis de conduire.
-

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

